

# Souvenir d'une Excursion Archéologique

*A VILLERS-COTTERETS et à LA FERTÉ-MILON*

---

Séance du 2 Août 1898

---

En descendant du chemin de fer, nous jetons un regard sur la statue d'Alexandre Dumas, due au ciseau de Carrier-Belleuse; ceux qui ont connu l'inépuisable romancier, dont nous avons à quelques pas la maison natale, s'accordent à reconnaître la vérité de sa tête énergique, mais trouvent que le statuaire, en enveloppant son modèle d'une vaste houpelande, a singulièrement simplifié sa besogne; mais, après tout, il ne pouvait guère représenter Dumas, en manches de chemise, ce qui était son costume habituel, ou en mousquetaire.

Après avoir traversé la place où se trouve une fontaine surmontée d'une tour massive et carrée qui sert de beffroi et d'horloge, et autour de laquelle se tient un marché largement alimenté de denrées de toute nature qui nous

donnent bon espoir pour la composition de notre déjeuner, nous passons devant l'église que nous verrons plus tard et arrivons au château dont la longue façade est sans ornements, à l'exception du logis qui forme le pavillon d'angle, construction nouvelle dans laquelle on a encastré d'anciens motifs, chiffres répétés d'Henri II et de Catherine de Médicis (H et K), croissants enlacés, etc.

Un vieux château existait à Villers-Cotterêts depuis de longues années, mais comme tant d'autres, il avait fait son temps lorsque François I<sup>er</sup> séduit par le charme de la forêt et attiré par le plaisir de la chasse, résolut de remplacer ces vieilles constructions, mais une nouvelle demeure, digne de lui, élevée dans le style nouveau de la Renaissance qui commençait alors et pour laquelle rien ne fut épargné comme dépense. Ces travaux paraissent avoir été commencés vers 1520 et leur durée fut d'environ quinze ans ; en 1535, le roi pouvait quitter la Malmaison, et s'installer au château bien qu'il ne fut pas entièrement terminé.

Le bâtiment principal s'élève au fond d'un long rectangle, dont les deux faces latérales sont occupées par de longues galeries ; deux escaliers décorés de caissons représentant des sujets mythologiques et de nombreux cartouches dans lesquels se mêlent les F du chiffre du prince, la salamandre qui fut son principal emblème, la fleur de lys, et d'autres attributs, attirent particulièrement l'attention.

Au-dessus de la porte principale du bâtiment central se trouve la chapelle, décorée, dans une de ses extrémités de niches aux riches pinacles, séparées, ainsi que les parois, par des colonnettes sur lesquelles courent des enfants et des amours d'un merveilleux travail. Cette pièce, où fut signée en 1539 la célèbre ordonnance qui réorganisa la justice en France, prescrivit l'emploi de la langue française dans la procédure et établit les registres de l'état-civil, a été remise à neuf il y a quelques années, et les

déliçates sculptures, autrefois peintes et dorées, enfouies sous les couches d'un badigeon plus que séculaire, ont été remises au jour et restaurées.

Loin est le temps où pour la première fois, il y a quinze ou vingt ans, nous l'avons vu servir encore de dortoir pour les femmes.

A l'un des angles de la construction principale, donnant sur le parc, est le *logis du roi*, élevé en 1552, et dont nous connaissons les noms des architectes : Jacques et Guillaume Le Breton. Si rien ne nous fait connaître le nom du premier architecte de Villers-Cotterets, nous savons au moins que des travaux, exécutés ensuite de 1541 à 1550, le furent par Robert Vautier et Gilles Agasse. C'est à tort, dit Léon Palustre, dans *La Renaissance en France*, que l'on a voulu y attacher aussi le nom de Philibert de l'Orme.

Compris, depuis Louis XIV, dans l'apanage d'Orléans, Villers-Cotterets subit de nombreuses transformations intérieures, et on voit encore aujourd'hui, au rez-de-chaussée, les salons décorés par le duc d'Orléans, dans lesquels furent données des fêtes splendides.

A la Révolution, Villers-Cotterets ne fut pas aliéné et, quelques années plus tard, la Ville de Paris obtint de louer le château pour y établir un dépôt de mendicité, et un décret de Napoléon I<sup>er</sup>, en 1808, consacra cette mesure en l'affectant au département de la Seine. Aujourd'hui, cet établissement qui a pris une extension considérable et porte le titre de *Maison de retraite du département de la Seine*, donne l'hospitalité à quinze cents vieillards, dont un tiers de femmes seulement.

M. le Directeur veut bien nous faire voir l'organisation des différents services, cuisines aux marmites gigantesques pouvant lutter avec celles des Invalides, buanderie, etc.

Nous continuons notre promenade en passant derrière le château pour jeter un coup d'œil sur le parc. A grands

frais François I<sup>er</sup> voulait faire venir des arbres exotiques et notamment des orangers achetés en Provence, sur le parterre devenu de nos jours une simple pelouse et dans lequel on ne reconnaît plus l'œuvre de Le Nôtre, que reproduisent tant de vues des deux derniers siècles.

L'église est un édifice de peu d'importance appartenant à tous les styles, depuis le roman, dont on voit quelques traces dans les chapiteaux, jusqu'au xviii<sup>e</sup> siècle. Signalons-y la dalle mortuaire de l'ambassadeur Chanut.

A trois heures, nous avons repris le train et nous sommes en route pour La Ferté-Milon, dont nous voyons le château profiler sur la hauteur sa lourde masse.

Construit par le duc Louis d'Orléans, frère de Charles VI, dans les dernières années du xiv<sup>e</sup> siècle, en même temps que Pierrefonds, le château de la Ferté-Milon était, a écrit le lieutenant-général Wauwermans, dans une remarquable étude sur ce monument, un des éléments essentiels du dispositif de défense du Comté de Valois créé par ce prince pour résister aux entreprises des ducs de Bourgogne.

« Les ruines du château de la Ferté-Milon, telles qu'elles se présentent aux regards des visiteurs, permettent de constater aisément les travaux exécutés par Louis d'Orléans, de 1393 à 1407 (date de sa mort); ils affectent un caractère monumental, se distinguent par l'extrême perfection de l'appareil de pierre de taille qu'on ne retrouve pas dans les murailles, tours et courtines de l'ancienne enceinte de la ville, dont il subsiste encore d'importants vestiges. Louis d'Orléans se borna à reconstruire le château proprement dit, c'est-à-dire corps de bâtiment compris entre la porte de Bourneville et la poterne près de l'Ourcq, formant la clôture de la ville à l'Ouest.

« La façade extérieure de cette construction monumentale, dont l'aspect grandiose frappe les voyageurs qui viennent de Villers-Cotterets, est demeurée à peu près intacte, sauf son couronnement. Au centre se trouve la

porte d'entrée comprise entre deux puissantes tours reliées par un grand arc ogival. A droite et à gauche des tours de l'entrée, et sur le même plan, on voit des portions de courtines flanquées par des tours d'angle. Ces quatre tours formant la façade, sont demeurées en entier, sauf la tour du nord, dite *Tour du roi*, éventrée de la base au sommet.

Une particularité curieuse dans la construction des tours est la présence d'éperons saillants, tracés en forme de *cymaise*, sans aucune arrête saillante ni rentrante, présentant une épaisseur de plus de 6 mètres pour une épaisseur moyenne de muraille de 2 mètres ou 2 mètres 50 et indiquant chez le constructeur la préoccupation de créer une véritable *cuirasse*, capable de faire ricocher le boulet sur la muraille.

Au-dessus de la porte, se trouve un haut relief sur l'interprétation duquel on a longuement discuté et qui représente incontestablement *le couronnement de la Vierge*.

Moulé par les soins de notre ami Louis Courajod dont l'érudition française déplore la perte toute récente, il est ainsi décrit par lui dans le catalogue du Musée de sculpture comparée du Trocadéro :

« La Vierge agenouillée, tournée de profil vers la droite, la tête nue, les cheveux pendants, les bras en croix sur la poitrine, les épaules couvertes d'un long manteau dont un ange porte la traîne, s'incline devant le Christ, qui, assis à l'extrémité d'une chaire, la bénit de la main droite et maintient de la gauche le globe terrestre posé sur son genou. Trois anges debout, les ailes déployées, assistent la Vierge, tandis qu'un quatrième, sortant d'une nuée, soutient une couronne au-dessus de sa tête. Un arc en anse de panier, à redents fleurons, entouré d'un bandeau de choux frisés, sert de cadre au tableau; deux anges thuriféraires occupent les écoinçons supérieurs; au bas, trois autres anges soutiennent des écussons aux armes d'Orléans, de France, au lambel à trois pendants. »

Exécuté dans le premier quart du xv<sup>e</sup> siècle, avant 1407, ce relief, qui a 5 mètres 10 de hauteur sur une largeur de 6 mètres 40, se trouve placé à 17 mètres au-dessus du sol.

D'après Courajod, cette œuvre paraît appartenir à l'École flamande.

Arrêtée à la mort du duc d'Orléans, la construction du château de La Ferté-Milon resta inachevée, cependant la partie élevée déjà, et dont nous ne pouvons exactement fixer l'étendue, offrait une importance suffisante pour constituer un édifice qui servit de point de défense dans les guerres des anglais et des bourguignons; plus tard, pendant la Ligue, il soutint victorieusement, sous la conduite de Saint-Chamans un siège de quatre mois contre Henri IV et le maréchal de Biron, et n'ouvrit ses portes à l'armée royale qu'à la suite d'une capitulation des plus honorables.

Il nous reste encore à parler des deux églises de La Ferté-Milon, remarquables toutes les deux par les verrières qui les décorent, mais cette description nous entraînerait trop loin, et après avoir salué la statue en marbre de Racine, en costume romain, œuvre de David d'Angers, datée de 1828, mais qui ne peut être comptée parmi les meilleurs du grand sculpteur, nous regagnons le café de la gare, en attendant le train et en regardant la pluie qui, cette fois, tombe sérieusement.

Comte DE MARSY.

---